

Les aides de Rennes Métropole

Si vous êtes un ménage aux revenus très modestes ou modestes, propriétaire d'une maison individuelle à Rennes Métropole, vous êtes éligibles à :

- Un audit gratuit de votre logement
- Une aide aux travaux pouvant aller jusqu'à 15 000 euros pour un logement Bâtiment Basse Consommation

Nous vous invitons à contacter le CDHAT, opérateur agréé pour vous accompagner dans votre projet : 02 99 28 46 50 / bretagne@cdhat.fr